



# La Chouette du Vieux

Journal du département de philosophie  
du Vieux Montréal

Octobre 2004, vol. 5, no. 1



Département de philosophie  
Cégep du Vieux Montréal

---

# SOMMAIRE

Octobre 2004, vol.5, no. 1

**1** **Éditorial**

Jean Laberge

**3** **Du côté de la  
coordination**

Bilan 2003-4

Plan de travail 2004-5

**8** **Hommage à Victor**

Michel Côté

**9** **Trait d'union**

Anne-Marie Claret

**10** **Point de vue de la  
CEEC**

**13** **Lettre du président  
de la NAPAC**

Hugues Bonenfant

**21** **Position du  
département de  
philosophie du  
cégep Saint-  
Jean-sur-Richelieu**

**26** **Étude critique :**

Anaximandre, architecte  
du cosmos

Jean Laberge

**32** **Perles**

Martin Godon



## En marge des derniers Ολυπιακών Αγώνων d'Athènes

---

Depuis le discours de clôture du ministre Reid au dernier Forum sur l'avenir des collègues, nous savons qu'il a déjà fait son lit. C'est un lit de fakir, et nous nous y coucherons pas. L'automne sera chaud. Dans cette *Chouette*, le lecteur pourra prendre connaissance de textes faisant écho aux débats actuels. En particulier, nous l'invitons à lire la belle analyse de la situation proposée par la coordination dans son *Plan de travail 2004-2005*. Mais oublions pour un moment ces luttes à venir, et revenons, pour un moment, aux «luttes» de l'été dernier, je veux parler des «Αγώνων» de la 28<sup>e</sup> Olympiade d'Athènes.

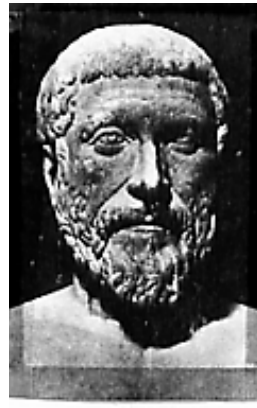
Comme beaucoup, les cérémonies d'ouverture m'ont tout simplement ravi. «Il n'y a pas de mots», titrait Jean Dion du *Devoir*. À *La Presse* on y allait d'un «Grandiose» surplombant des *kouroi* saluant de la main une foule en délire. Et la philosophie n'était pas en reste. Les Pythagore, Démocrite, etc. étaient évoqués par une stèle gigantesque (une pierre de rosette?) sur laquelle un rayon laser dessinait des formes géométriques. Surtout, il y avait cette masse d'eau, au centre du stade d'Athènes. Ce sont les Eaux Primordiales, l'Eau de Thalès, d'où Tout est issu. Ces Jeux d'été d'Athènes voulaient renouer avec leur passé glorieux. Mais vous a-t-on dit que le plus célèbre athlète de la Grèce ancienne, Milon de Crotone, était un pythagoricien, membre de la confrérie secrète de Pythagore? Une petite enquête m'a révélé un temps où philosophie et olympisme étaient étroitement associés.

Milon de Crotone fut six fois vainqueur à la lutte aux Olympiades d'Olympie à partir des 62<sup>e</sup> Jeux, soit entre 532 et 516 (d'après Pausanias, *Périégèse de la Grèce*). Seul Théagène de Thasos lui dispute ce titre. On dit que Milon se présenta une septième fois à Olympie, mais il ne put combattre, faute d'adversaire. Il gagna donc par défaut. On raconte que lorsqu'il vint recevoir son prix, la fameuse couronne d'olivier, il trébucha. Quelqu'un dans la foule s'exclama alors: «Milon a chuté!». Milon rétorqua : «Oui, mais je n'ai tombé qu'une fois. Qui veut me faire chuter deux autres fois?» (Rappelons que pour gagner à la lutte telle que la pratiquait les Grecs, il fallait faire trébucher trois fois son adversaire.) Une autre version de l'histoire veut qu'il trouva au contraire un adversaire à sa taille : son compatriote Timasithéos. Beaucoup plus jeune que lui, Timasithéos sut éviter si habilement les prises de Milon que ce dernier, épuisé, dut abandonner. Milon perdit donc par abandon -- mais pas parce que son adversaire réussit à le faire chuter trois fois. Pausanias raconte toute sorte d'anecdotes aussi étonnantes que loufoques vantant les exploits du Crotoniate. Ainsi, il paraît que Milon pouvait tenir dans sa main une grenade de telle sorte que personne ne pouvait parvenir à la lui arracher par la force, sans pour autant qu'il l'écrase de sa main! Milon pouvait même rompre une corde entourant son front simplement en retenant son souffle et en gonflant les veines de ses tempes...

Comme son nom l'indique, Milon était originaire de Crotone, cité de l'Italie du sud. Pour qui connaît un tant soit peu la philosophie ancienne, cette cité évoque immédiatement Pythagore. En effet, né à Samos vers 570, Pythagore quitta Samos pour s'établir à Crotone vers 530 afin de fuir la tyrannie de Polycrate. Pythagore fut si célèbre de son vivant, que les biographies qui nous sont parvenues sur lui, celles de Porphyre et de Jamblique en particulier, doivent être maniées avec prudence tant la légende et le merveilleux s'entremêlent à la réalité historique. Il semble assuré en tout cas que la vie de Milon fut étroitement liée à celle du philosophe. Si l'on prête foi à Jamblique (*Vie pythagorique* 170), le philosophe de Crotone maria sa fille, Mya, à Milon.



Milon de Crotoné



Pythagore de Samos

Il ne fait aucun doute que Milon fut un disciple de la confrérie pythagoricienne. En effet, le même Jamblique rapporte que les pythagoriciens se réunissaient en assemblée chez Milon. Et c'est la maison de l'athlète que Cylon incendia, ce Crotoniate le plus riche de la cité. Toujours d'après Jamblique, Cylon voua une haine sans borne à Pythagore et à ses disciples le jour où le maître de la secte refusa de l'admettre dans son cénacle.

Milon était donc plus qu'un athlète. Plus qu'un simple masse de muscles. Plus qu'un certain Arnold S. ... Il défendit sa cité lorsqu'une cité voisine, Sybaris, décida d'attaquer Crotoné. Diodore de Sicile rapporte, qu'en 511, Milon commanda l'armée des Crotoniates qui mis en déroute les hommes de Sybaris, trois fois plus nombreux : «Ce héros... dont le courage était à la mesure de la taille, s'avança au combat, dit-on, la tête ceinte des couronnes gagnées à Olympie, vêtu, comme Héraclès, d'une peau de lion et armé d'une massue. Sa responsabilité dans la victoire lui valut l'admiration de ses concitoyens.» (Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, XII, ix-x.)

Membre en règle de la confrérie, gendre de Pythagore, honoré comme un héros digne d'Héraclès par ses concitoyens, il est certain que notre champion appliquait les théories hygiéniques mises au point par Pythagore. Les théories en question consistaient principalement en un régime carné spécial et un mode de vie sobre, où l'abstinence sexuelle était requise pendant les périodes d'entraînement intensif (voir Moses I. Finley et H.W. Pleket, *1000 ans de jeux Olympiques*, Perrin, 2004, p. 163-164).

On sait qu'aux Olympiades d'Olympie il n'y avait pas que des compétitions sportives qui s'y déroulaient. Il y avait aussi des concours de musique, de poésie, voire même de philosophie... On sait peu de choses sur la nature de ces compétitions. On se prend toutefois à imaginer Milon participant à ces concours de philosophie, lui le proche disciple de Pythagore. Il est fou également d'imaginer un Zénon d'Élée participant à de telles épreuves philosophiques. Ses arguments – ceux d'Achille et de la tortue, du stade, et des quarante autres aujourd'hui perdus -- laissent penser qu'ils auraient bien pu servir à de tels concours. La thèse philosophique de Zénon était si radicale qu'elle met en question, du moins de prime abord, l'existence même de concours sportifs. On se prend ainsi à imaginer qu'un Milon aurait soutenu la thèse que le mouvement existe, faisant valoir à Zénon qu'en moins de deux, il pourrait lui coller trois fois les épaules au sol. Et Zénon de lui répliquer que cela est *logiquement* impossible... Il fallait y penser aurait pu ajouter le maître de Zénon, Parménide.

Jean Laberge

# Du côté de la coordination

---

## Bilan annuel 2003-2004

L'année qui s'achève a été marquée par des débats houleux au département et au collège, sur le plan local comme sur le plan national. Un long débat sur les statuts départementaux, de décembre à mars, a mobilisé une grande part des énergies et a monopolisé à toutes fins utiles quatre assemblées du département. Amorcé par la question de la conformité de certains articles de nos statuts avec la convention collective (notamment ceux concernant la composition du comité de sélection et la place statutaire de la coordination au sein de divers comités permanents), le véritable enjeu de ce débat résidait fondamentalement dans la question de la démocratie départementale examinée à la lumière des rôles et responsabilités respectifs de l'Assemblée et de la coordination. Dès le mois de janvier, un comité *ad hoc* de révision des statuts (formé de R. Dansereau, L. Godbout et M. Godon) a préparé un document de propositions visant pour l'essentiel à rendre conforme à la lettre de la convention la formation du comité de sélection par l'élection directe de ses membres par l'assemblée. Ce document fut déposé en février et adopté par la majorité des membres du département. Un cahier de propositions à portée plus vaste fut également soumis à l'assemblée par L. Mailloux et G. Pelland. La plupart de ces propositions avaient pour but, selon l'intention de leurs auteurs, de reconfigurer le partage des responsabilités entre la coordination et l'assemblée au profit de celle-ci. Elles furent longuement, souvent péniblement débattues lors de plusieurs assemblées pour être finalement rejetées en bloc, la vaste majorité des professeurs du département n'ayant pas retenu l'argumentaire qui sous-tendait ces propositions. Il est à espérer que cette « crise des statuts » aura eu au moins le mérite de confirmer l'unité et la vitalité de la démocratie participative au sein du département et qu'elle aura su nous rendre à la fois plus critiques, plus vigilants et zélés dans son exercice difficile.

Sur le plan national, le tableau est mitigé. L'automne a été l'occasion de célébrer, avec un franc succès, les 35 ans de philosophie dans les collèges lors de la Journée internationale du 21 novembre, événement auquel le département et le cégep furent étroitement associés; cependant qu'à l'hiver l'annonce du Forum sur l'avenir de l'enseignement collégial faisait et fait toujours planer les menaces d'une énième réforme de structure au terme de laquelle, sinon l'ordre collégial lui-même, au moins la formation générale actuelle et au premier chef la philosophie pourraient être profondément remises en question. Le département a su se mobiliser à divers niveaux pour répondre à ces menaces en mettant d'abord sur pied un comité sur l'avenir de l'enseignement de la philosophie (sorte d'observatoire sur cette question au département et première ligne de défense), en participant activement aussi aux réunions syndicales (Conseils syndicaux, Assemblées générales, Intersyndicale du 12 mai) de même qu'aux réunions du CEEP. Dans toutes ces instances, au cours des derniers mois, des positions fortes et claires se sont élaborées en vue de contrer les fossoyeurs des cégeps tels que nous les connaissons et de réaffirmer la valeur et l'importance du réseau collégial où cohabitent formation préuniversitaire et formation technique soudées par une même formation générale, solide et cohérente,

composée des quatre disciplines actuelles. Cette bataille ne fait que commencer et nous occupera, hélas, probablement tout au long de l'année qui vient.

Parallèlement à ces débats cruciaux, et malgré eux pourrait-on dire, le travail s'est déroulé presque normalement conformément aux priorités annoncées dans le plan annuel 2003-04. Le comité de pédagogie s'est acquitté de sa mission principale, soit l'évaluation des plans de cours du département, en plus de s'assurer de leur harmonisation avec la nouvelle PEA qui entre en vigueur à partir du mois d'août 2004.

Les mesures d'aide à l'apprentissage (confiées désormais à la supervision du comité d'aide à l'apprentissage) visant l'ensemble des élèves (CAP et tutorat par les pairs) et certains programmes ciblés (Philo comme il faut) ont continué d'être appliquées et de porter fruit. Le plan de réussite 2004-09 du collège a pris acte du bilan positif de ces mesures et les reconduit en amputant toutefois le CAP d'un dégrèvement de .20 ETC. Il y aura lieu d'ailleurs de réexaminer la formule du centre d'aide actuel.

La problématique des abandons en formation générale a fait l'objet d'enquêtes et de réflexions au sein du Comité de la formation générale. Les coordonnateurs des départements concernés se sont penchés studieusement sur ce problème et en sont venus à la conclusion unanime que les causes de l'abandon tiennent en partie à la nature même des cours de FG, récurrents et pour cette raison plus faciles à abandonner, en partie à des facteurs exogènes sur lesquels nous n'avons pas de prise. Le coordonnateur de secteur doit produire un rapport final sur la question qui nous sera présenté au comité au début de l'année prochaine.

Sur le plan des activités d'animation de la vie départementale, nous avons pu compter sur la publication de quelques numéros d'*Info-philo* et de trois numéros de *La Chouette*, dont le dernier (juin) consacré à un hommage à notre collègue Victor Sheitoyan qui nous quitte pour la retraite. Mentionnons également le démarrage du projet interdisciplinaire *Syllabus*, lequel intègre désormais *Encéphi*, sous la houlette de Martin Godon.

Par ailleurs, cinq *Cafés philosophiques* ont été tenus au cours de l'année, d'abord au Balafre puis au 2<sup>e</sup> étage du Magellan. L'affluence de ces rencontres de discussion semble connaître une légère remontée et il serait dommage de cesser cette activité qui en sera bientôt à son 4<sup>ème</sup> anniversaire. En espérant que le *Café* pourra entamer une cinquième saison avec l'ajout de sang neuf à l'organisation et à l'animation.

En terminant, soulignons encore une fois le départ à la retraite de notre éminent collègue Victor Sheitoyan à qui le département doit beaucoup de son dynamisme, de son rayonnement, de son âme en un mot. Il nous manquera. Personne n'est irremplaçable a-t-on coutume de dire. Dans son cas, il est permis d'en douter.

La coordination

René Dansereau  
Line Vaillancour

---

## Plan de travail 2004-2005

Comme le bilan annuel 2003-04 en dressait la perspective, l'année qui commence s'annonce bien trouble pour l'avenir de l'enseignement collégial et plus particulièrement pour la formation générale. À la clôture du Forum des cégeps en juin dernier, le ministre de l'Éducation présentait 7 «zones d'évolution» qui, pour l'essentiel, reprenaient les grandes orientations de la Fédération des cégeps. Qu'il suffise de rappeler que ces orientations visent entre autres à doter les collèges d'une plus grande autonomie locale, ce qui menace directement l'existence d'un véritable réseau collégial, et à élargir la formation générale pour y inclure d'autres champs disciplinaires, ce qui équivaut à remettre en question la composition actuelle de ce bloc de formation et, à toutes fins utiles, à réduire encore la place de la philosophie dans l'enseignement collégial québécois et à remettre en cause l'importance du volet littéraire des cours de français.

Déjà, la FNEEQ et la Coalition pour la défense du réseau des cégeps, le CEEP et maintenant la NAPPAC ont dénoncé avec vigueur une autre réforme qui irait en ce sens, surtout que le *renouveau* de 1993 n'a jamais encore fait l'objet d'un bilan rigoureux et qu'il n'a pas encore produit tous ses effets. Le département de philosophie, comme les trois autres départements de la formation générale, s'inscrit résolument en faux contre toute dilution de la formation générale actuelle sans examen sérieux de la valeur de son contenu et de sa capacité à remplir pleinement ses finalités telles que définies par les devis ministériels. Plus précisément, nous ne comprendrions pas qu'une éventuelle réforme de la formation générale allant dans le sens préconisé par la Fédération des cégeps et, vraisemblablement, par le ministre, puisse faire l'économie d'un véritable bilan qui tiendrait compte des ajustements considérables réalisés par l'ensemble des quatre disciplines, en particulier ceux effectués depuis plusieurs années par les départements de français et de philosophie pour se conformer à la dernière réforme. Ces efforts ont d'ailleurs été largement reconnus par la Commission d'évaluation qui s'en est montrée satisfaite.

Une prétendue *diversification* de la formation générale, sous couvert de son enrichissement, risquerait fort de la transformer en bloc de cours complémentaires, en formation fourre-tout sans cohérence et sans vision. La question de fond est donc de savoir s'il s'agit d'améliorer cette composante de formation, qui constitue au demeurant le ciment de l'enseignement collégial, ou de créer les conditions d'une «gestion en souplesse» du personnel enseignant et de la masse salariale, au détriment de la qualité de la formation dispensée aux élèves. Incidemment, il appert de plus en plus que la revendication d'une plus grande autonomie pour les établissements et ce semblant d'*aggiornamento* proposé pour la formation générale participent d'une même logique conduisant au démantèlement des cégeps tels qu'on les connaît.

C'est dans ce contexte d'incertitude et de menaces planant sur notre avenir comme discipline que le département entrevoit l'année scolaire qui commence. La vigilance, l'esprit critique, la solidarité avec les autres disciplines de la formation générale et avec les positions syndicales ainsi que la participation active à toutes les actions entreprises, à

l'intérieur comme à l'extérieur du CVM, pour défendre la cohérence et la valeur de la formation générale actuelle, tout particulièrement celles de la philosophie, seront donc les mots d'ordre qui guideront le département et la coordination en 2004-2005 et qui définissent l'esprit du plan de travail suivant:

- 1- Poursuivre les efforts entrepris l'an dernier pour défendre l'intégrité du réseau collégial et celle de la formation générale dans sa forme actuelle, en étroite collaboration d'une part avec le CEEP et la NAPPAC, dans la mesure où celle-ci coordonne ses actions avec le CEEP, d'autre part avec les départements de français, d'éducation physique et d'anglais et avec toutes les instances syndicales, notamment au moyen de la mise sur pied d'une alliance intersyndicale (incluant l'association étudiante). Le comité départemental sur l'avenir de la philosophie sera réactivé afin de réfléchir à différentes actions et les mettre en œuvre.
- 2- Réexaminer les stratégies d'aide à l'apprentissage et à la réussite dans le contexte de la disparition du CAP depuis la fin du dégageant annoncée l'an dernier et proposer de nouvelles formules à mettre en place si possible dès la session d'hiver 2005.
- 3- Maintenir pour cette année au moins le projet *la philo comme il faut* pour les programmes ciblés par le Plan d'aide à la réussite 2004-2009, soit les mêmes que dans le plan précédent moins Soins infirmiers. Le comité d'aide à l'apprentissage du département, s'étant donné comme mandat principal de revoir la pertinence et les modalités de l'ensemble des mesures d'aide à l'apprentissage, devra proposer ses conclusions et ses recommandations à cet effet.
- 4- Poursuivre le Tutorat par les pairs en philosophie.
- 5- Assurer la mise en application de la nouvelle PEA au département, notamment par le travail du comité de pédagogie.
- 6- Mettre sur pied un comité *ad hoc* d'attribution des cours 340-102 et 340-JCD spécifiques au programme Histoire et civilisation.
- 7- Organiser et tenir les *Cafés philosophiques* sur une base mensuelle, en partenariat avec des étudiant-es volontaires.
- 8- Maintenir les publications départementales *Info-philo* et *La chouette du Vieux*.
- 9- Soutenir le développement de l'encyclopédie multidisciplinaire *Syllabus*, auquel *Encéphi* est désormais rattachée.
- 10- Assurer comme d'habitude la représentation du département dans toutes les instances et tribunes du collègue et à l'extérieur.

La coordination

René Dansereau  
Line Vaillancourt

Liste des comités et de leurs membres et des divers responsables de dossier

**Comités du département 2004-05**

**Comité de pédagogie**

Line Vaillancourt, responsable  
Jean Laberge

Jean-Guy Lacroix  
Cuauhtemoc Avilès

**Comité de révision de notes (2+1)**

René Dansereau, responsable  
Louis Godbout

**Comité de sélection**

René Dansereau, responsable  
Anne-Marie Claret  
Gilles Forget

Normand Corbeil, substitut

**Comité d'intégration et d'évaluation des nouveaux professeurs**

René Dansereau, responsable  
Michel Côté

Line Vaillancourt  
Jean Chassé

**Comité d'aide à l'apprentissage**

Jean Laberge, responsable  
Pierre Charbonneau

Martin Marier  
Line Vaillancourt

**Liste des responsables de dossiers et des officiers de l'assemblée**

**Président de l'assemblée départementale et des élections:** Martin Godon

**Secrétaire permanent de l'assemblée départementale:** Gilles Forget

**Substitut au Conseil syndical:** Line Vaillancourt

**Responsable de la documentation:** Michel Côté

**Responsable de l'informatique:** Jean Chassé

**Responsable des élèves sourds et malentendants:** Jean Laberge

**Responsable du perfectionnement:** René Dansereau

**Responsable du programme Arts et Lettres:** Charles De Mestral

**Responsable du programme Histoire et civilisation:** René Dansereau

**Responsable de la chaîne téléphonique:** Martin Godon

**Directeur de Syllabus:** Martin Godon

**Éditeur de la *Chouette du Vieux* et webmestre du département:** Jean Laberge

**Animateur du *Café philosophique*:** René Dansereau

# Hommage à Victor Sheitoyan

Michel Côté

---

Montréal, juin 2004

Victor,

Le souvenir garde le présent, à la manière non pas de l'oubli mais de la mémoire. Ce que tu as été dans ce collège, tu ne pourras plus désormais ne pas l'avoir été: ta présence assidue et le rôle que tu as joué dans ce qui mérite d'être appelé les grandes causes. Tu les connais et nous aussi. Ton intégrité à défendre ce qui est juste a joué à la faveur de tous. Voilà peut-être pourquoi on dit que tu es devenu une des *psychès* de ce cégep.

Le souvenir est aussi cette réminiscence d'un héritage. Celui de la longue lignée des penseurs philosophiques dont l'expérience assure à l'enseignement toute sa vitalité. Tu le rappelais dans nos travaux départementaux. Tu l'actualisais dans ta passion de maïeutique. Victor, homme de culture, homme profondément pédagogique.

Se souvenir du temps, de l'effort c'est aussi se souvenir de soi : la part de vie réussie. Maintenant le souvenir devient passage pour soutenir une fidélité collective et personnelle. Homme de raison, homme de sensibilité.

Je me souviendrai, Victor, de ta voix qui interpelle au détour d'un corridor, ou encore en plein escalier pour nous dire, à ta manière, le plaisir de rencontre. Ce souvenir ouvre à l'espace de l'image. Il donne accès au présent, notre seul bonheur. N'y a-t-il pas quelque chose de la durée dans le souvenu?

Bon voyage! Avec ma reconnaissance.

# Trait d'union

ANNE-MARIE CLARET

(Texte paru dans *Relations*, n° 694, août 2004, p. 20.)

**J**'me marie... j'me marie pas... j'me marie après 13 ans de vie commune et quatre enfants. Une copine m'a demandé récemment si c'était par besoin de sécurité. Le mariage n'apporte pourtant aucune assurance et ne met personne à l'abri des aléas de la vie, ce n'est pas une cloche de verre. Et comme l'affirme Christiane Singer: « Un mariage ne se contracte pas. Il se danse. À nos risques et périls. » Ce n'est pas non plus le souci des conventions fossilisantes ni un penchant pour le romantisme qui m'amène à épouser mon compagnon au mitan de nos vies.

Le mariage est un projet... de sens, qui, dans notre cas, a déjà une histoire et qui se nourrit d'espoir pour l'avenir. Après toutes ces années, le mariage est une façon de dire ou de redire simplement, sincèrement et publiquement: « Oui, je crois encore à notre vie commune et je veux poursuivre ma route avec toi. »

Tout projet authentique, quelle qu'en soit la forme, passe par l'engagement et il n'y a pas d'engagement véritable sans amour. L'amour nourrit l'engagement et parfois, dans les moments difficiles, c'est l'engagement qui vient nourrir l'amour. Et la liberté.

« La vraie aventure de vie, le défi clair et haut n'est pas de fuir l'engagement mais de l'oser. Libre n'est pas celui qui refuse de s'engager. Libre est sans doute celui qui ayant regardé en face la nature de l'amour — ses abîmes, ses passages à vide et ses jubilations — sans illusions, se met en marche, décidé à en vivre coûte que coûte l'odyssée. » (Christiane Singer, *Éloge du mariage, de l'engagement et autres folies*, Albin Michel, 2000, p.18)

La passion est éphémère et mouvante. On ne choisit pas de « tomber » en amour. Mais on peut choisir de le rester, d'avancer ensemble vers l'inconnu, avec des valeurs sinon semblables au moins compatibles, et un désir de durée qui pourrait s'apparenter à un pari au sens où Pascal disait de la foi: « Oui, mais il faut parier. Cela n'est pas volontaire: vous êtes embarqués. » S'embarquer. Parler par fidélité au sens. Confiance, patience et persévérance. Alliance. Se sentir lié ne veut cependant pas dire être prisonnier. Je dirais plutôt que ça se rapprocherait de la responsabilité qui est d'ailleurs de la même étymologie qu'époux: *spondeo* à l'origine renvoie à la promesse de l'époux et à l'idée de « répondre de ».

L'engagement passe donc aussi par la responsabilité, ce souci constant de l'autre qui fit un jour dire au renard à son nouvel ami, le petit Prince: « Apprivoiser signifie créer des liens. On est responsable de ceux qu'on a apprivoisés. » C'est un long chemin rempli de mystères et d'imprévus, comme l'est aussi la quête de soi. S'embarquer, faire sa vie avec quelqu'un, ce n'est pas s'enfermer avec lui et s'oublier. L'ouverture à la vie passe par plusieurs rencontres significatives. Nécessaire solitude. Nécessaire communauté.

Le mariage, une affaire de couple? Il existe une multitude de couples sans mariage et il y eut longtemps des mariages sans couple. Ce n'est donc pas le mariage qui forme ou qui réenchante le couple. Il lui offre néanmoins un certain fondement symbolique et institutionnel qui n'enlève rien à sa fragilité, mais qui l'inscrit dans une histoire, dans une communauté qui dépasse largement le lien conjugal.

Dans notre cas, le mariage est la célébration d'une alliance familiale — une petite famille parmi d'autres dans la grande chaîne sacrée de la vie —, la reconnaissance publique de notre amour du monde. Après toutes ces années passées ensemble, notre mariage est une occasion de célébrer ce projet de vie, cette jetée en avant. Nous voulons intégrer les enfants dans la préparation du mariage et écrire, notamment, une fable familiale qui raconterait poétiquement quelques étapes importantes de notre vie commune depuis ce souffle de vie que fut notre première rencontre. Mémoire et espoir. Merci la vie!

**Communiqué de presse diffusé le 4 octobre 2004, par la  
Commission de l'évaluation de l'enseignement collégial**

La Commission croit que le moment est venu de lever les contraintes qui limitent  
l'exercice des responsabilités des collèges...

---

QUEBEC, le 4 oct. /CNW Telbec/ - Les collèges ont fait la preuve qu'ils sont en mesure d'assumer consciencieusement leur responsabilité d'offrir un enseignement de haut niveau, d'en assurer la qualité et d'en rendre compte de façon crédible. Ils ont aussi montré que lorsqu'ils disposent d'un degré suffisant d'autonomie, ils sont capables d'innover et de répondre encore mieux aux besoins de leurs étudiants et de leurs partenaires. Ces constats militent en faveur de la levée des contraintes légales, réglementaires ou conventionnées qui limitent l'exercice des responsabilités des collèges. Le moment est venu de leur donner une plus grande marge de manoeuvre pour qu'ils puissent continuer de progresser et d'améliorer la qualité de la formation et celle des services rendus.

Le rapport synthèse publié aujourd'hui, *L'exercice des responsabilités dans les collèges : une première évaluation institutionnelle*, présente ainsi les principales conclusions de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial. Toutefois, les collèges devront poursuivre le travail amorcé notamment, compléter la mise en place ou améliorer le fonctionnement de certaines structures tels la commission des études et le conseil d'administration et, de procéder à une véritable évaluation de leurs ressources humaines.

Il faut reconnaître les collèges comme étant des institutions d'enseignement supérieur autonomes. En 1993, la décentralisation vers les collèges d'une partie de plus en plus grande des responsabilités de gestion, en particulier de gestion des programmes, était un premier pas vers une plus grande autonomie. Cet exercice s'est avéré un chantier pédagogique considérable. L'évaluation montre que les collèges ont généralement bien assumé ces nouvelles responsabilités et ce, malgré la mise en place parfois laborieuse et la difficulté de préciser le rôle des nouveaux comités de programme par rapport à celui des départements et, surtout, malgré les nombreux boycotts syndicaux ayant touché et souvent retardé les travaux de ces comités, de la commission des études et du conseil d'administration.

Les collèges ont cependant réussi à développer les principaux instruments dont ils ont besoin pour offrir de façon plus autonome un enseignement de qualité. Pour la Commission, le temps est venu de compléter la décentralisation amorcée et d'introduire plus de souplesse dans le cadre régissant l'enseignement collégial, notamment en matière de gestion des programmes. Il s'agit d'une condition nécessaire au développement des programmes et d'approches pédagogiques plus diversifiées qui répondraient mieux aux besoins des étudiants.

Il faut rapatrier dans les collèges la négociation des dispositions des conventions collectives devant être négociées localement. En vertu de la Loi sur le régime de négociation des conventions collectives dans les secteurs public et parapublic, certaines dispositions des conventions collectives des enseignants sont à négocier localement. C'est le cas notamment, de la structure départementale, du comité de programme et de la plage horaire de disponibilité. Or, ces conventions sont entièrement négociées à l'échelle du réseau entre le ministère de l'Éducation, la Fédération des cégeps et les centrales syndicales.

Rigides et très détaillées, les conventions collectives des enseignants de cégep sont fort éloignées de celles plus souples que l'on retrouve ailleurs en enseignement supérieur et, de ce fait, elles ne sont pas nécessairement adaptées à la situation de chaque collège. À certains égards, elles constituent un empêchement au développement des cégeps dans la mesure où elles peuvent retarder la réalisation de changements nécessaires pour améliorer l'enseignement ou encore, empêcher la mise en place de nouvelles structures pour répondre à de nouveaux besoins. Ainsi, pour favoriser le développement des collèges et leur permettre de réaliser pleinement leur mission éducative, la Commission demande que soient rapatriée dans les collèges la négociation des dispositions des conventions collectives devant être négociées localement.

Il faut que les collèges se dotent d'une véritable politique de gestion des ressources humaines. Les collèges ont la responsabilité de se doter des ressources nécessaires pour accomplir leur mission, assurer leur intégration, veiller à leur développement et, de façon générale, les gérer correctement. À ce chapitre, les collèges privés ont plus d'autonomie que les cégeps, ces derniers devant se conformer aux exigences de leur loi et à celles de conventions collectives négociées à l'échelle provinciale.

Depuis 1994, les cégeps sont obligés, en vertu de leur loi, de se doter d'une politique de gestion des ressources humaines et, dix ans plus tard, près de la moitié d'entre eux ne disposent toujours pas d'une telle politique. Tous les collèges en ayant adopté une ont développé des programmes ou des pratiques relatives à l'embauche et au perfectionnement, la plupart se préoccupent de l'insertion professionnelle, mais très peu ont donné suite à l'obligation de procéder à l'évaluation régulière de tous leurs employés. Seulement quelques cégeps ont donné suite à cette obligation, bien que la plupart aient des pratiques d'évaluation de leurs nouveaux enseignants. À cet égard, les cégeps n'ont pas exercé toutes leurs responsabilités et ils devront se conformer entièrement aux exigences de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel en matière de gestion de leurs ressources humaines et se doter d'une politique dûment adoptée par leur conseil d'administration.

Il faut s'assurer que les conseils d'administration jouent pleinement et efficacement leur rôle. Instance suprême du collège, le conseil d'administration se doit notamment d'établir les grandes orientations du collège et d'en adopter les principales politiques. L'évaluation montre qu'ils fonctionnent généralement assez bien; cependant, tous n'exercent pas un leadership efficace au sein de leur collège.

Contrairement à ce qui prévaut au secteur privé, la composition du conseil d'administration des cégeps est légiférée et comprend des personnes provenant de l'intérieur du collège et, en majorité, de l'extérieur. Les principaux problèmes notés lors de l'évaluation sont liés au taux de roulement élevé des membres externes et des étudiants, à la méconnaissance du véritable rôle d'un membre de conseil d'administration mandaté par la société – rôle parfois confondu avec celui de représentant d'un groupe donné -, ainsi qu'à un manque de suivi de la part du conseil dans la réalisation des mandats qu'il confie. Aussi, la Commission a recommandé de prendre les moyens nécessaires pour s'assurer que les conseils d'administration jouent pleinement et efficacement leur rôle.

Il faut rendre opérationnelle et crédible la commission des études. C'est à la commission des études que se traitent les principales questions d'ordre pédagogique du collège et, dans les cégeps, la loi qui les régit stipule qu'elle doit aviser le conseil d'administration sur des questions susceptibles d'influer sur la qualité de l'enseignement. Présidée par le directeur des études, la commission est souvent composée en majorité de professeurs.

Dans plus de la moitié des collèges, la commission des études assume bien ses responsabilités et joue pleinement son rôle. Toutefois, dans d'autres collèges, des problèmes semblables à ceux qui ont affecté le fonctionnement du conseil d'administration ont souvent freiné ses travaux. Dans des établissements d'enseignement supérieur responsables en totalité ou en partie de programmes spécialisés et diversifiés, il est essentiel qu'une instance indépendante et crédible veille à la qualité de la formation. C'est pourquoi la Commission a recommandé de prendre tous les moyens pour que la commission des études puisse jouer efficacement son rôle et, au besoin, d'en revoir la composition et la durée du mandat de ses membres.

Il faut pouvoir compter sur une équipe de direction expérimentée et plus stable. L'évaluation institutionnelle montre que les collèges qui assument le mieux leurs responsabilités ont généralement pu bénéficier d'une direction expérimentée, stable et exerçant un bon leadership. Leurs dirigeants ont été capables de mobiliser leur personnel, de surmonter les oppositions, d'innover et de faire progresser leur collège.

Depuis quelques années, on observe un taux de changement élevé aux postes de directeur général et de directeur des études. Il y a lieu de s'interroger sur les changements fréquents du titulaire de ces postes, en particulier celui de directeur des études qui est stratégique et crucial dans un collège. Quelles qu'en soient les raisons - difficulté inhérente au poste, inexpérience, manque de rigueur lors de la sélection des candidats -, les personnes appelées à occuper de telles fonctions devraient avoir accès à l'appui professionnel et au perfectionnement nécessaires pour favoriser leur intégration.

L'évaluation institutionnelle : un levier pour une plus grande marge de manoeuvre des collèges. Lors de l'évaluation institutionnelle, les collèges ont démontré leur capacité de porter des jugements critiques sur leurs activités et de prendre les moyens nécessaires pour s'améliorer. Avant même que la Commission ne leur rende visite dans le cadre de cette opération, plusieurs collèges avaient déjà apporté des correctifs pour remédier à certains problèmes. De plus, des faiblesses notées au cours des évaluations précédentes réalisées par la Commission au cours des dix dernières années sont pour la plupart déjà corrigées.

Par la qualité de la formation offerte déjà reconnue par la Commission, par la rigueur avec laquelle ils procèdent aux autoévaluations qui leur sont demandées, par la justesse et souvent l'ampleur des mesures prises pour solutionner les problèmes relevés, les collèges ont fait la preuve de leur maturité, de leur volonté et de leur capacité à remplir de mieux en mieux leur mission. C'est pourquoi le moment est venu de lever les contraintes qui freinent leur développement.

# Nouvelle alliance pour la philosophie au collège (NAPAC)

## Document de travail pour la défense et la promotion de la philosophie au collège

### *L'avenir de la philosophie dans nos collèges*

#### Que contient ce document ?

Cher collègues, la NAPAC souhaite votre participation pour l'aider à défendre la place de la philosophie dans nos collèges et dans la société québécoise. Vous trouverez dans ce premier document :

- Une lettre du Président
- Les plans d'actions de la NAPAC
- Le calendrier des événements
- Un questionnaire à remplir en département
- Une pétition à faire signer
- Vous recevrez aussi, en documents joints, une copie du formulaire d'inscription à la NAPAC (à reproduire au besoin), le document de St-Jean-sur-Richelieu (à utiliser tel quel ou pour vous inspirer) et le Communiqué de presse du Rapport de la Commission d'Évaluation de l'Enseignement Collégial (CÉEC)
- Nous vous remercions à l'avance de votre aide et nous nous souhaitons une philosophie forte dans les prochaines années de notre enseignement. Soyez assurés que la NAPAC est vraiment là pour servir les intérêts de la philosophie et de ses professeurs

#### Lettre du président de la NAPAC

*Montréal, 4 octobre 2004*

*Chers collègues,*

*La NAPAC s'est engagée depuis le premier jour de sa fondation à faire circuler des informations, à susciter des foyers de réflexion et à promouvoir l'action. À quelques reprises, cet automne, des professeurs de philosophie ont pris la parole dans divers médias (radio, journaux, Internet) afin de dénoncer la menace qui plane sur la formation générale et sur la philosophie en particulier. Le rapport d'évaluation du CÉEC d'aujourd'hui prouve bien, une fois de plus, tout le péril que court notre discipline. Nous pensons qu'il est urgent de défendre l'éducation en laquelle nous croyons et qu'il est de notre devoir de professeur de philosophie de lutter contre toute attaque faite à notre discipline. De plus, il faut qu'un plus grand nombre d'entre nous poursuive activement cette action. Être maussades, indifférents ou complaisants sont*

*autant d'attitudes que nous ne pouvons pas nous permettre d'adopter à l'heure actuelle. Les efforts de la NAPAC portent fruit. Il faut continuer à manifester notre détermination, à augmenter notre présence et la force de nos démarches. Nous sollicitons donc plus que jamais votre participation à la NAPAC car nous observons déjà les résultats positifs de nos humbles actions.*

*La philosophie au collège est menacée. Nous vous rappelons que le Ministre Reid qualifie ses décisions à venir de « poursuite du renouveau au collégial » afin d'adapter le collège aux nouvelles réalités de la société, d'augmenter le taux de diplomation, de diminuer la charge des programmes et le temps d'études. Jusqu'à ce jour, nous n'avons aucune propositions claires axées sur la valeur de l'éducation collégiale sauf celle que le statu quo serait inacceptable en ce qui a trait à la formation générale et à la philosophie. Le même message de « renouveau » me fut aussi confirmé par le sous-ministre Lucier lors d'une conversation téléphonique. Qu'est-ce que ce renouveau peut bien signifier pour nous en philosophie ? Ministre et sous-ministre font référence aux dispositions encore inexplorées de la loi de 1993 (RRÉC) sans autres précisions. Par exemple, légalement, le Ministre n'a pas besoin de consultation populaire ou de commissions parlementaires pour imposer sa volonté quant à la place de la discipline philosophie dans les programmes :*

*a) l'article 13 de la loi de 1993 prévoit déjà que le Ministre peut autoriser et reconnaître des programmes techniques ou préuniversitaires qui ne comporteraient pas tous les cours prescrits régulièrement pour l'obtention d'un diplôme d'études collégiales ;*

*b) les articles 14 et 32 ouvrent toute grande la possibilité de l'autonomie des collèges, tant sur le plan des programmes et de leur contenu que sur le plan de la diplomation ;*

*c) ce lundi 4 octobre la CÉEC donne une conférence de presse où est présenté le rapport « L'exercice des responsabilités dans les collèges », rapport déterminant jusqu'à quel point les collèges sont en mesure d'exercer correctement leurs responsabilités actuelles... et de nouvelles (regardez en particulier les pages 16 sur le rôle des départements, 22-25 sur le nombre d'unités pour l'obtention du DÉC dans les programmes et sur l'ouverture de la formation générale, 37 sur la gestion des ressources humaines et 47-49 pour la conclusion et les recommandations).*

*Cela revient à dire que les cours obligatoires de la formation générale commune et propre sont nettement menacés, car il faudrait produire plus rapidement et à moindre coût des diplômés. Jugez par vous-mêmes de l'urgence de la situation pour la philosophie :*

*a) des représentants de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) ont rencontré le sous-ministre adjoint, Monsieur Gendreau, et ce dernier en aurait profité pour « sonder » le terrain quant à la possibilité de remplacer au moins un cours de philosophie par un cours de sciences humaines ;*

*b) pire, nous apprenions récemment qu'un professeur de philosophie d'un collège de la région montréalaise était spécialement dégrevé par le MÉQ afin de construire des cours de philosophie pour les niveaux primaire et secondaire, sans que les départements ou les collègues n'en aient été informés et moins encore n'aient été sollicités pour collaborer.*

*Compte tenu du dernier rapport synthèse du CÉEC et du fait que l'avis du Conseil Supérieur de l'Éducation (CSÉ) de mars dernier est toujours sur la table, certaines initiatives actuelles du MEQ sont très inquiétantes, nous vous demandons davantage qu'être simplement sur vos gardes, nous vous demandons d'agir avant qu'il ne soit trop tard. Impliquez-vous dans votre collège pour défendre la philosophie car le débat se fera autant à l'interne que dans les médias. Faites mentir le préjugé que les philosophes sont dans leur tout d'ivoire, prenez la parole dans les médias, consultez le site web de la NAPAC pour des suggestions d'action, appropriez-vous ses forums, « dérangez » votre administration locale et votre syndicat, informez les étudiants, etc.*

*En tant que professeur, il faut, plus que jamais, s'opposer à toute tentative de réforme (ou de renouveau) qui n'a pas d'abord fourni la démonstration que la qualité de l'éducation s'en trouvera rehaussée.*

*Sachez que le Québec arrive au 7<sup>e</sup> rang pour le taux de diplomation au secteur technique parmi les pays de l'OCDE (bien avant le Canada et les Etats-Unis). Que les raisons extra-académiques comptent pour 53% des raisons que les étudiants donnent pour justifier l'abandon de leur programme technique avant la diplomation et que nous ne voyons pas très bien sur quoi on se base pour avancer que la philosophie est directement responsable des abandons. Mieux, il n'est jamais fait état dans quelle mesure les cours de philosophie contribuent à la rétention des étudiants dans les programmes, à la clarification des destinées, à la signification d'un programme dans l'existence des étudiants. Il faut aussi expliquer que, à défaut de préparer à un emploi particulier, notre séquence de trois cours obligatoires développe une vision « unifiante » de la réalité et prépare ainsi à la vie adulte et citoyenne comme au marché du travail. Finalement sur cette place publique, il faut aussi donner à voir les forces vives du renouvellement du corps professoral dans les départements de philosophie : le contact des plus jeunes professeurs avec les plus expérimentés est réciproquement fécond.*

*Ne sous-estimons pas les menaces qui planent sur notre discipline. Il apparaît qu'en plus de notre charge d'enseignement chacun d'entre nous doit prendre activement part à la défense de la philosophie au collège pour assurer sa survie et son épanouissement dans la culture. Il est impératif de poursuivre notre effort de mobilisation et d'agir maintenant, puisque des décisions ministérielles seront prises très bientôt.*

*En terminant, j'attire votre attention sur les sections « documents » et « liens » du site web de la NAPAC ; vous y retrouverez de bons articles, des statistiques et un dossier de presse (le site est régulièrement mis à jour). De plus, vous lirez avec intérêt la revue L'inconvénient, le dernier numéro, 18, ayant pour thème « La menace des humanités » et le très prochain numéro de la revue Arguments.*

*Bien à vous,*

*Hugues Bonenfant*

*Président NAPAC*

*P.S. Nous en profitons pour remercier ici Pascal Léveillé pour tout le travail accompli sur le site web. Tout aussi chaleureusement nous adressons nos remerciements à Francis Careau et aux collègues du collège de Rosemont pour le sympathique 5 à 10 du 23 septembre dernier.*

• **Premier plan d'action NAPAC (adopté le 18 août 2004)**

Lors de la 2<sup>e</sup> assemblée générale de la NAPAC, les membres ont adopté ce premier plan d'action :

**Recherche et diffusion de l'information :**

- Demander à nos membres et à l'ensemble des professeurs de philosophie du Québec : de se renseigner auprès de leurs directions quant à leur position face à la *Poursuite du renouveau collégial* et d'aller voir leurs députés et de leur demander des explications quant aux réformes envisagées au MÉQ;
- Accroître notre présence dans les médias (pour promouvoir et défendre la philosophie) ;
- Organiser une conférence de presse pour annoncer la naissance de la NAPAC (les 9 septembre à Montréal et 18 septembre à Québec);
- Envoyer une lettre ouverte au Ministre Reid;
- Organiser des événements rassembleurs et levées de fonds ;
- Faire l'état des mémoires déposés sur le Forum collégial de mai dernier ;
- Faire une critique du rapport de mars 2004, du Conseil supérieur de l'éducation ;
- Construire un site web.

**Rencontres par l'exécutif de la NAPAC :**

- Le CEEP et la SPQ ;
- La Coalition cégep (Ronald Cameron);
- Pauline Marois, critique de l'opposition en matière d'éducation;
- Le Conseil Supérieur de l'Éducation (CSÉ);
- Les responsables des Commissions scolaires (*voir leur mémoire*);
- Les Associations de parents (FAP) et d'étudiants (FECQ et ASSÉ);
- Les membres pertinents du secteur universitaire (*le document de la CREPUQ devra être consulté*).

### **Stratégie de prise de position publique :**

- L'un des problèmes que l'on rencontre est que toutes ces décisions se prennent en dehors de tout débat public (et de toute consultation signifiante du milieu). Il semble urgent et important d'exiger que le MÉQ prenne une position publique. Pour cela, le CA propose les actions suivantes :
- Demander à nos membres et à l'ensemble des professeurs de philosophie du Québec d'écrire des courriers du lecteur portant sur la question des Cégeps, de la formation générale et de la philosophie aux quotidiens. Cette action nous paraît simple à réaliser et semble avoir une certaine efficacité.

## **Deuxième plan d'action NAPAC (proposé le 4 octobre 2004)**

### **Associations et actions :**

- Se positionner quant au Rapport de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CÉEC) ;
- Rencontrer Jean-Pierre Proulx et René Carpentier du CSÉ ;
- Regrouper les diverses associations de la Formation générale (une réunion est déjà prévue le 16 octobre);
- Demander une assurance aux diverses instances syndicales qu'elles défendent notre discipline, tel que dit dans leur mémoire (une rencontre est prévue le 12 octobre);
- Sensibiliser et solliciter les acteurs du milieu culturel et économique;
- Faire l'état de la philosophie dans les collèges francophones, anglophones (Humanities), au Québec, au Canada, en France et aux Etats-Unis (*voir documents du comité enseignement*);
- Organiser un café philosophique pour la Journée Internationale de la philosophie le 21 novembre ;
- Mise à jour continue de notre site web ;
- Vous retrouverez aussi sur notre site : [www.lanapac.org](http://www.lanapac.org) une présentation de la NAPAC, un dossier de presse complet et les articles publiés par vos collègues (continuez à écrire des lettres ouvertes aux journaux, c'est une de nos meilleures armes, ces lettres doivent faire environ 500 mots).

### **Défense de la philosophie dans les collèges (à l'interne) :**

- Faire circuler une pétition en faveur du maintien des trois cours de philosophie comme discipline obligatoire séquentielle de la formation générale obligatoire commune (*voir document attaché intitulé : Pétition*);
- Faire adopter une garantie du maintien des trois cours de philosophie obligatoires et séquentiels. D'abord par les étudiants, par l'assemblée syndicale, puis par les DE, DG et le CA de votre collège (*voir document attaché intitulé : Document du cégep de St-Jean-sur-Richelieu*);
- Faire l'état de la philosophie dans nos collèges (par le biais des départements : voir questionnaire ci-joint intitulé : *Départements de philosophie*);

## Calendrier des événements

### 4 octobre 2004 :

- (à Québec) Conférence de presse du CÉEC (voir document sur le site [www.ceec.gouv.qc.ca/fr/publications/rapport\\_synthese.htm](http://www.ceec.gouv.qc.ca/fr/publications/rapport_synthese.htm) cliquez sur le premier rapport intitulé : L'exercice des responsabilités dans les collèges : [une première évaluation institutionnelle](#));

### 5 octobre 2004 :

- (dans tous les collèges) Intersyndicale FNEEQ-CSN : temps d'arrêt et diverses manifestations pour discuter de la défense du réseau collégial et de la gestion de l'éducation par le ministre Reid

### 12-13-14 octobre 2004 :

- (à huis clos, à Québec) Forum national *Place aux Citoyens* (discours du Premier ministre le 12 au soir et ouverture du forum au public le 14 en avant-midi seulement)

### 16 octobre 2004 :

- (à Montréal) Réunion des associations indépendantes de la Formation générale

### 21-22 octobre 2004 :

- (à Montréal) Regroupement cégep FNEEQ-CSN

### 23 octobre 2004 :

- (à Montréal) 3<sup>e</sup> Assemblée générale de la NAPAC (convocation à venir)

### 5 novembre 2004 :

- *Colloque Science et société* au Collège Montmorency, journée organisée à l'occasion de la Journée internationale de la philosophie par le CEEP ;
- *Concours Philosopher* remise des prix (date à confirmer) ;

### 21 novembre 2004 :

- Le 21 novembre est déclaré *Journée Internationale de la Philosophie* par l'Unesco. La NAPAC organisera un café philosophique sur la place de la philosophie dans la société québécoise.

### Tout au long de la session d'automne :

- La philosophie sera à l'honneur dans diverses revues comme *Argument*, *L'Inconvénient*, *Spirale*, *le Couac*, *L'alternative*, *L'aut'journal*, etc.
- N'hésitez pas à nous faire parvenir vos articles (publiés ou non). La NAPAC se fera un plaisir de voir à ce que les médias les reçoivent.

## Questionnaire sur l'état de la philosophie dans votre département

Chers collègues, la NAPAC souhaite votre participation pour l'aider à défendre la place de la philosophie dans nos collèges et dans la société québécoise. Pourriez-vous, s'il vous plaît, répondre à ce questionnaire lors de votre prochaine réunion départementale ?

Le but de ce questionnaire est de faire l'état de la philosophie dans les collèges québécois et de rendre le tout disponible à tous nos collègues.

- 1 Combien de cours complémentaires aviez-vous avant la réforme de 1993 (donner les informations pertinentes pour chacun svp)?
- 2 Combien de cours complémentaires avez-vous maintenant (donner les informations pertinentes pour chacun svp)?
- 3 Comment est constituée votre tâche pleine (nombre de cours, étudiants et heures par session)?
- 4 Que faites-vous pour l'aide à la réussite (centres d'aide, politique de reprises...)?
- 5 De quelle façon votre département s'implique-t-il dans la vie de votre collège (activités parascolaires, cafés philosophiques, collaboration avec d'autres programmes ou techniques, etc.)?
- 6 Votre département (et/ou les membres de votre département) a-t-il un site web ? Si oui, quelles en sont les adresses ?
- 7 Qu'avez-vous fait jusqu'à maintenant pour défendre les cours de philosophie dans ce contexte de *Poursuite du renouveau au collégial* amorcée par le ministre de l'éducation Pierre Reid (textes, résolutions, mémoires, contacts avec la population de votre région, étudiants, parents, députés, personnalités, etc.)? Pouvez-vous nous en envoyer une copie?
- 8 Quelles sont vos relations, liens, avec les différentes disciplines (et/ou départements) de la formation générale
- 9 Voudriez-vous mettre d'autres informations sur le site web de la NAPAC (dans la section grand public ou la section membre) ?
- 10 Y a-t-il des informations qui vous manquent ?

Merci de nous retourner ce questionnaire le plus tôt possible (par courriel ou par la poste).  
Nous pourrions tous ainsi bénéficier d'une meilleure vue d'ensemble de notre profession.

Recevez, chers collègues, nos meilleures salutations et soyez assurés  
de notre détermination à bien défendre la philosophie.  
L'exécutif de la NAPAC



# LA CONTRIBUTION DE LA PHILOSOPHIE À LA FORMATION GÉNÉRALE ET À LA VIE INSTITUTIONNELLE

Position du département de philosophie  
du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

le 16 septembre 2004

À :

Monsieur Serge Brassset, Directeur général  
Madame Chantal Denis, Directrice des études

---

## Présentation générale

Ce document est produit dans le contexte de la tournée des départements que vous effectuez cet automne. Le département de philosophie a choisi de vous communiquer ses réflexions quant à la contribution de la philosophie à la formation générale et à la vie institutionnelle, puis d'affirmer à cet égard sa position, alors que circulent, à la suite du Forum sur l'avenir de l'enseignement collégial tenu en juin dernier, des rumeurs relativement à la disparition des cégeps ainsi que des propos remettant en question la formation générale et l'une ou l'autre des disciplines qui la dispensent. L'intervention du département est en outre motivée par le climat d'incertitude qu'alimentent les silences du Ministre de l'Éducation quant à ses intentions eu égard à l'autonomie que semble vouloir conférer son gouvernement aux cégeps. C'est d'ailleurs pourquoi le département souhaite obtenir:

- *des clarifications satisfaisantes* sur un certain nombre de questions formulées ci-après;
- *une compréhension suffisante* de votre part en ce qui concerne l'importante contribution qu'apportent la discipline philosophie et les personnes qui œuvrent à son enseignement à la formation des élèves et à l'essor de notre institution et aux autres institutions du réseau;
- *un soutien explicite* de votre part à la position du département quant à la nécessité de maintenir au Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu les trois cours de philosophie dans leur état actuel.

### 1. Des questions sur l'état de la situation et sur votre conception de l'avenir des cégeps.

Le département de philosophie désire obtenir des renseignements et clarifications sur le point de vue de la Direction du Collège quant à :

- l'état actuel de la situation telle qu'elle se dessine à la lumière des informations dont dispose la Direction (MEQ, Fédération des Cégeps);
- la conception que se fait la Direction du Collège de l'avenir des Cégeps.

D'où les questions suivantes :

- *Quels contacts ou discussions* la Direction a-t-elle eus avec le Ministre ou ses représentants depuis la tenue du Forum?
- La Direction dispose-t-elle *d'informations* quant à des intentions ministérielles susceptibles d'avoir un impact sur la formation générale et sur la place qu'y occupe la philosophie?
- *Quelle conception* la Direction se fait-elle d'une possible autonomie des cégeps, plus précisément quant à son impact sur la formation générale et sur l'enseignement de la philosophie?

## 2. La contribution de la formation générale et de la philosophie à la formation des élèves et à la vie institutionnelle

### 2.1 Des témoignages éloquentes

Nombreux sont celles et ceux qui, encore récemment, ont tenu à souligner l'importance de la contribution de **la formation générale** et de son maintien au niveau collégial. Voici, par exemple, quelques témoignages éloquentes:

- «La formation générale est plus qu'une exigence pour obtenir un diplôme, car sa valeur réside non pas dans sa pondération, mais bien dans la provocation intellectuelle et sociale qu'elle tente de créer.» (finissante, Sciences de la nature)
- «Voilà donc mon avis quant à la pertinence des cours de formation générale dans le cheminement des élèves au niveau collégial, précisément pour ceux qui ont entrepris une démarche d'apprentissage en Sciences humaines. Littérature, pilier de la culture; anglais, fenêtre sur le monde; éducation physique, support de la santé; philosophie, point d'ancrage de la réflexion : quatre disciplines qui transmettent un savoir primordial et dont les connaissances acquises [à mon cégep] resteront à jamais gravées dans ma mémoire.» (une élève en Sciences humaines)
- «Les étudiants se plaignent souvent de la formation générale [...] Beaucoup voudraient n'apprendre que ce dont ils auront besoin pour l'emploi qu'ils visent, comme s'ils étaient excessivement pressés par le temps. Pourtant, une bonne partie des cégépiens changeront d'orientation... [...] Or, ces étudiants qui pestent contre la formation générale se feront reprocher plus tard [...] de manquer de jugement moral [...] d'avoir des problèmes de surpoids [...] d'être incapables de voir le monde à travers les lunettes des chansons et des poèmes [...] d'être incapables également de comprendre des débats dans l'autre langue officielle de leur pays. C'est pourquoi on doit leur imposer des cours qui leur serviront toute leur vie.» (une élève en Arts et lettres)
- «Détenant actuellement un DEC en Techniques administratives, j'ai déjà complété tous les cours offerts par la formation générale. Je me retrouve donc dans une situation privilégiée par rapport aux autres élèves, ayant acquis plusieurs notions qui me facilitent la tâche dans les cours reliés à mon programme d'études.» (élève de Technique de tourisme)
- Un médecin de Chicoutimi écrivait dans le journal *La Presse* du 5 septembre dernier : «... les sciences biologiques constituent aujourd'hui mon lot quotidien, mais je ne pourrai possiblement jamais mesurer l'ampleur de l'impact qu'a eu sur ma formation de collégien cette chance inouïe qui m'était offerte, par le biais notamment des cours de littérature et de philosophie, de me présenter d'autres façons de voir les choses...»
- Dans une lettre au journal *Le Devoir* parue le 31 août dernier, une enseignante du secondaire intervenait en ces termes : «Le cégep est un milieu de vie où se côtoient de jeunes adultes qui découvrent le monde. De nouvelles disciplines leur sont proposées, les gens des techniques et des formations pré-universitaires y trouvent le creuset d'échanges féconds, riches de la variété des points de vue... Bref, c'est une autre étape de la socialisation qui s'établit, c'est l'émergence d'une conscience sociale élargie, d'une implication civile même. Car les cégépiens ne sont plus des «élèves» mais des «étudiants» avec toute l'autonomie et la responsabilité individuelle impliquée chez des personnes légalement majeures.»

Nous disposons également de témoignages portant sur l'importance de **la philosophie** au sein de la formation générale :

- «Bien franchement, je ne crois pas que ma vie eût été la même si je n'avais bénéficié des cours de philosophie au collégial. Cerise sur le gâteau, j'ai pu profiter d'un enseignement pertinent transmis avec ferveur par des mordus en la matière. Ah! Je me croyais lucide, forte d'esprit : j'ai eu à développer ces traits (forts utiles en sciences humaines) de manière à ce que les mots réfléchir, raisonner et critiquer s'incrument dans

mon quotidien pour me permettre d'acquérir une pensée active et autonome. [...] Dans une société où le suicide, l'insécurité et l'adhérence à des sectes gagnent du terrain parce que nous sentons que nous n'avons pas de réponses à nos questions existentielles; dans une société où les débats, les procès et les conflits d'ordre éthique perdurent parce que nous relativisons l'opinion de chacun; dans une société où la politique et l'organisation sociale font référence à mensonge et absurdités, il y a là carence en raisonnement et en jugement critique. La philosophie pourra se traduire (Lire : les acquis des cours de philosophie sont transférables) à travers la psychologie, la sociologie, l'économie, la politique, la déontologie et une foule d'autres sciences visant une meilleure compréhension de l'humain et de sa vie en société. Car aujourd'hui, il est facile de se laisser distraire, que dis-je, de littéralement se faire absorber l'esprit par une profusion de médias et de divertissements qui fournissent des idées préconçues et ne demandent pas de faire travailler très fort cette merveilleuse caractéristique dont est tributaire l'être humain : la pensée!» (étudiante en Sc humaines)

- Notre médecin de Chicoutimi de poursuivre (*La Presse*, 5 sept): «Alors qu'en haut lieu on remette en question l'existence de l'enseignement collégial et qu'on s'apprête à sabrer à nouveau dans les cours de philosophie, je m'étonne qu'on puisse rejeter aussi impudiquement un modèle unique, original et surtout, de par l'éventail des cours proposés pour chaque concentration, une ouverture plurielle sur le monde qu'ultérieurement le monde du travail ou les études supérieures auront tôt fait de mettre sur la touche, obnubilés par la sacro-sainte fonctionnalité.»

Parmi ces témoignages, certains mettent l'accent sur la pertinence et le caractère signifiant des cours de formation générale comme des cours de philosophie; d'autres relèvent l'engagement de leur enseignant et sa passion pour sa discipline : tel était le cas des «mordus en la matière» cités plus haut. D'autres encore soulignent «la conscience sociale et l'implication civile» caractéristiques des échanges entre étudiants des secteurs pré-universitaire et technique : autrement dit, la formation générale – dont la philosophie – contribue à l'engagement des étudiants au sein de l'institution qu'ils fréquentent.

Les témoignages cités **confirment la pertinence de la philosophie et aussi de la formation générale telles qu'elles existent actuellement** dans le réseau des Collèges. **Or, les enseignantes et enseignants de philosophie du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu apportent aussi une contribution significative à la formation des élèves et à la vie de l'institution.** C'est ce dont il est question dans la section qui suit.

## **2.2 La contribution du département de philosophie du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu**

Dans **un premier volet**, il y a lieu d'examiner les initiatives de renouvellement entreprises par le Département et ses membres, dans le cadre du Renouveau de l'enseignement collégial et ce, tant sur le plan de l'innovation pédagogique que du perfectionnement disciplinaire :

- élaboration, dès l'implantation du Renouveau, à la rédaction préliminaire des plans-cadres des nouveaux cours de philosophie et le travail d'interprétation et d'intégration des caractéristiques propres à l'approche par compétences;
- renouvellement des méthodes d'enseignement;
- présentation de démarches d'expérimentation pédagogique auprès du corps enseignant lors de journées pédagogiques;
- sessions de perfectionnement individuelles et en collectif, où les membres du Département ont développé leurs compétences disciplinaire (des formations en éthique appliquée par exemple) et pédagogiques (l'initiation aux principes de la pédagogie de type participative, entre autres);
- définition explicite par l'assemblée départementale du *profil du diplômé* de la formation générale commune et propre en philosophie;

- conception de critères d'évaluation et la clarification des seuils de passage communs à tous les enseignants du Département, consignés dans chacun des plans de cours et permettant aux élèves d'être au fait des exigences auxquelles ils doivent répondre afin de réussir leurs travaux;
- mise en place et consolidation du Centre d'Aide et d'Animation en Philosophie (le C.A.A.P.) et son impact évident, mesurable (qualitativement et quantitativement), grâce aux bilans détaillés qui ont été produits. Notons à cet égard que les taux de réussite de nos élèves sont supérieurs à la moyenne nationale.

Dans **un deuxième volet**, tournons-nous vers *l'implication du Département dans la vie institutionnelle, confirmant la qualité et le sens de l'engagement de ses membres* :

- conception et mise à jour constante du *Guide méthodologique* ainsi que sa promotion auprès de tous les autres départements;
- implication soutenue du Département au Comité de la formation générale;
- travail de représentation des disciplines de la formation générale ou de la discipline philosophie par ses enseignants : soirées Portes ouvertes ou travaux en comités de programme (pour l'élaboration, l'implantation ou la révision de programmes d'études ou à titre de juré dans les épreuves-synthèse de programme);
- mise en place et contribution du Département à la vie culturelle du Collège : Cercle de philosophie, cafés philosophiques, Comité Afrique; responsabilité, sur le plan local, du *Concours Philosopher* ou du *Forum Science et société* et plus récemment, du Mois de la philosophie; aussi, organisation, dans divers contextes, de conférences données par des personnalités reconnues du monde culturel, politique ou scientifique;
- implication concrète de certains membres du Département dans des réalisations d'objectifs institutionnels : évaluation de la formation générale, évaluation institutionnelle du Collège, participation au Comité de la bibliothèque et au Comité Cégep :milieu de vie, participation assidue et nombreuse des membres du Département aux journées pédagogiques.

En bref, la présence active et le leadership du Département de philosophie au sein du Collège, ainsi que l'engagement de ses membres auprès des élèves comme auprès de l'institution, sont reconnues de tous. Le Département jouit d'une réputation enviable à plusieurs égards dans le réseau : les enseignantes et enseignants qui ont séjourné parmi nous ou avec qui nous avons collaboré dans les comités disciplinaires en témoignent.

### **3. La position du département**

Considérant l'incertitude qui règne quant aux intentions ministérielles en ce qui concerne l'avenir de la formation générale et de la philosophie en particulier;

Considérant la nécessité de prendre position avec une conscience claire de l'ampleur des enjeux en ce qui a trait à la qualité de la formation collégiale et à la vigueur d'une institution qui nous est chère;

Considérant les nombreux témoignages reconnaissant la contribution originale et nécessaire tant de la formation générale que de la philosophie à la formation des élèves du réseau collégial québécois;

Considérant les nombreux témoignages reconnaissant la pertinence et le caractère signifiant des cours de philosophie ainsi que l'engagement de celles et de ceux qui les dispensent;

Considérant les nombreuses initiatives de renouvellement entreprises dans le cadre du Renouveau de l'enseignement collégial par le Département de philosophie du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu et ses membres, et ce, tant sur le plan de l'innovation pédagogique que du perfectionnement disciplinaire;

Considérant l'implication du Département dans la vie institutionnelle, confirmant la qualité et le sens de l'engagement de ses membres, ainsi que la réputation dont il jouit dans le réseau;

**LE DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE DEMANDE À LA DIRECTION DU COLLÈGE DE S'ENGAGER À ASSURER LE MAINTIEN DES TROIS COURS DE PHILOSOPHIE DANS LEUR ÉTAT ACTUEL.**

Ce texte exprime la position adoptée à l'unanimité par le département de philosophie à l'assemblée du 16 septembre 2004

## ÉTUDE CRITIQUE



Robert HAHN, *Anaximander and the Architects. The contributions of Egyptian and Greek Architectural Technologies to the Origins of Greek Philosophy*. Albany, SUNY Series in Ancient Greek Philosophy, State University of New York Press, 2001, pp. xxiii + 326.

### ANAXIMANDRE, ARCHITECTE DU COSMOS

Ἄει ὁ θεός γεωμετρει

Anaximandre de Milet (610-540) est moins un philosophe qu'une sorte de figure emblématique de la philosophie: c'est l'un des premiers «philosophes». Anaximandre partage ce titre de gloire avec deux autres Milésiens, Thalès et Anaximène. Il existe des tas de livres sur les premiers *physiologoi*, et si vous en avez lu un, inutile de lire les autres tant ils se ressemblent et sont, au fond, ennuyants. Cependant, si l'un de ces livres vous dit qu'Anaximandre est plus important encore que ce qu'on cru jusqu'à maintenant, ce livre peut devenir intéressant, voire passionnant. C'est ce qui se passe avec l'ouvrage de Robert Hahn. *Anaximander and the Architects* montre que le Milésien est une sorte de géant de la pensée qui a ouvert des voies à la pensée et qui, en montant sur ses épaules, nous permettent d'aller plus loin. Avec cet ouvrage, Robert Hahn est devenu l'un des auteurs actuellement les plus perspicaces sur l'épineuse question de l'origine de la philosophie en Grèce ancienne. D'après la tradition, remontant à Aristote, Anaximandre serait le premier des *physiologoi* qui, avec Thalès et Anaximène, a entrepris une enquête sur la nature (*istoria peri phuseos*) et a proposé un *archè*, un principe premier, l'*apeiron*. L'étude d'Anaximandre a donc été depuis les tout débuts façonnée par les intérêts qui furent ceux des péripatéticiens. Comme Aristote, et ensuite Théophraste, se demandaient quelle est la cause première de tout ce qui existe, l'intérêt porté à Anaximandre résidait dans sa réponse, l'*apeiron*, et sa pensée fut réduite à cet obscur «Sans-Limite» à l'origine de tout...

Comment aller au-delà d'Aristote et cesser de comprendre Anaximandre à partir du questionnement du maître du Lycée, pour enfin le comprendre lui-même pour lui-même? Robert Hahn croit pouvoir passer par-dessus la tête d'Aristote. Sa thèse est fort originale et relativement simple. D'après Hahn, la pensée d'Anaximandre s'éclaire lorsqu'on comprend qu'Anaximandre ne fait qu'appliquer au cosmos dans sa totalité les techniques architecturales qu'il emprunte aux architectes qui lui sont contemporains. Anaximandre (tout comme Thalès et Anaximène) fait partie, selon Hahn, d'une communauté d'hommes particulièrement versée en «géométrie appliquée», que nous avons classé, nous, en deux groupes, les philosophes, d'une part, et les architectes, d'autre part, distinctions qui n'existaient pas à l'époque d'Anaximandre. C'est ainsi qu'Anaximandre et Thalès, mais aussi Théodore et Rhoïkos, deux citoyens de Samos, Chersiphon de Knossos et son fils Métagène, font partie de ce même groupe d'hommes<sup>1</sup> ayant entre eux des «ressemblances de famille» du fait qu'ils s'intéressent tous à des

<sup>1</sup> À cette liste, on pourrait ajouter le nom d'Eupalinos de Mégare qui, engagé par le tyran Polycrate, construisit le fameux aqueduc à Samos d'une longueur de 1 035 m, creusé à travers le mont Castelli et à partir de deux extrémités de la colline.

problèmes d'application pratique en géométrie. Comme l'écrit Hahn : «...all these individuals gained wide recognition for the feats in *applied geometry*.» (p. 56)

Vers 570-560 avant notre ère, les aristocrates de Samos font appel à Théodore et Rhoïkos pour construire un fantastique temple en pierre, l'Héraion, un temple consacré à l'épouse de Zeus, Héra. Presque au même moment, Crésus (561-547), alors roi de Lydie, fait appel aux Crétois Chersiphon et Métagène pour entreprendre à Éphèse la construction d'un autre temple gigantesque consacré cette fois-ci à la déesse Artémis, c'est l'Artémision. Ce temple fut considéré comme par la suite comme l'une des sept merveilles du monde. Or Vitruve (*De Architectura*, I,1) nous apprend que ces architectes avaient rédigés des traités d'architecture. À cette même époque, nous savons (la *Suda*) qu'Anaximandre rédigea lui aussi un traité, un *Peri phuseos*, le premier du genre en prose. Hahn date l'ouvrage d'Anaximandre vers 548/547 (p. 47). Il y a là un synchronisme étonnant. D'après Hahn, cette coïncidence n'en est pas vraiment une. «The coincidence is stunning as is the fact that the possible connection has been all but neglected.» (p. 56). Il ne semble dès lors plus faire aucun doute que les premiers *phusiologoi* milésiens s'inscrivent dans un contexte historique fait d'innovations technologiques et mathématiques, et que leur démarche critique, opérant le passage «du mythe à la raison», se fait à l'intérieur de ce cadre précis et insoupçonné jusqu'ici, celui de la géométrisation du monde qu'initie la construction de temples grandioses.

La thèse de l'auteur permet de rendre intelligible un certain nombre de témoignages doxographiques au sujet Anaximandre qui, jusqu'à ce jour, restent inintelligibles, ou du moins obscurs. Voici quelques-uns de ces mystères qu'Hahn parvient à élucider.

(1) Au sujet de la terre, Hyppolite de Rome rapporte : « τὸ δὲ σχῆμα αὐτῆς (sc. τῆς γῆς) γυρόν, στρογγύλον, κίονος λίθου... » / «*Sa forme [à la terre] est incurvée, arrondie, semblable au fût d'une colonne de pierre...*». Que faire de cette idée saugrenue qui veut que la terre soit comparable au fût d'une colonne ou à un cylindre? Il faut comprendre qu'Anaximandre opère ici une analogie tirée de l'architecture : la terre est au cosmos, ce que le fût d'une colonne est au temple.

(2) Avant Hahn, le témoignage doxographique suivant demeurait également une énigme irrésolue : « ὑπάρχειν δὲ φησι μὲν σχήματι τὴν γῆν κυλινδροειδῆ, ἔχειν δὲ τόσουτον βάθος ὅσον ἂν εἴη τρίτον πρὸς τὸ πλάτος. » / «*Il affirme [Anaximandre] que la terre a la forme d'un cylindre dont la profondeur correspond à un tiers de sa largeur.*» Comment Anaximandre peut-il affirmer que la terre a une forme cylindre dont les dimensions sont 3 fois 1? Encore une fois, il faut revenir à l'analogie de départ. Tout comme les dimensions du fût d'une colonne représentent une règle de proportion à laquelle obéit toute la structure du temple, la dimension de la terre exprime une règle de proportion à laquelle obéissent les corps célestes. Ainsi,

*«The circle of the sun is twenty-seven times the size of the earth, that is, the distance to the sun is twenty-seven earth diameters. The wheel of the moon is distant from the earth by eighteen earth diameters. The wheel of the stars, remarkably, is nearer than either the sun or moon, presumably nine earth diameters from us. The number series 9, 18, 27 means, first of all, far, farther, and farthest...»* (p. 181)

Les architectes ioniens de l'époque archaïque, contemporains d'Anaximandre, ne procédaient pas autrement. D'abord, l'architecte s'entend avec le patron ou le subventionnaire pour déterminer la dimension du stylobate ainsi que le nombre de colonnes. C'est le *syngraphe*, sorte de contrat écrit en chiffres et en lettres, par lequel le propriétaire ou le subventionnaire et l'architecte s'entendait sur l'édifice à construire. L'unité de base y était déterminée, c'est le «le module». Dans le cas de l'architecture ionique, le module était le diamètre d'une colonne, de sorte que le reste des structures de l'édifice était calculé comme des multiples proportionnels au module. Hahn soutient que la proportion 3 :1 fut employée à l'Héraion, à l'Artémision ainsi qu'au Didymaion. (p. 188). L'emprunt d'Anaximandre pour son «Kosmoion» aux architectes, on le constate, est on ne plus direct. Je ne suis pas architecte, ni archéologue. Si Hahn a raison, c'est là une découverte remarquable de premier ordre! Déjà Hésiode (*Théogonie*, 720-729) avait exprimé de manière poétique la symétrie de l'univers suivant la règle 9 + 1 : le temps qu'une enclume mettrait à descendre du Ciel pour frapper la Terre, le même temps que la même enclume prendrait pour frapper le fond du Tartare en partant de la Terre. Anaximandre va plus loin qu'Hésiode. Il géométrise tout. Il part de la règle d'Hésiode 9 +1. Les étoiles sont immensément éloignées de la Terre, à 9/10 diamètres terrestres; la Lune est encore plus loin, à 18/19 diamètres; et, finalement, le Soleil à 27/28 diamètres terrestres. D'après Hahn, le premier nombre dans ces paires de nombres représente la distance de la Terre à l'intérieur des roues célestes; le second, la distance de la Terre à l'extérieur des roues célestes (le dessin «aérien» du cosmos d'Anaximandre se trouve en p. 191). En somme, le *Peri phuseos* d'Anaximandre ne serait qu'un *syngraphe cosmique*. Et tout comme Théodore, Rhoïkos, Chersiphon et son fils étalaient leur savoir-faire dans leurs ouvrages d'architecture, Anaximandre étale son savoir-faire en expliquant les différentes étapes de la construction du cosmos.

(3) D'après Agathémère, un historien et géographe du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère, «Ἀναξίμανδρος ... πρῶτος ἐτολμησε τὴν οἰκουμένην ἐν πίνακι γράψαι...» / «Anaximandre... fut le premier à avoir eu l'audace de dessiner sur une tablette le monde habité...». La carte d'Anaximandre, détaillée par la suite par un autre Milésien, Hécatee, représentait le monde habité -- l'*oikumenè* -- de manière circulaire, comportant probablement trois continents, l'ensemble entouré par le fleuve Okéanos (voir la figure 4.14 en p. 210). D'après Hahn, la conception de cette carte est calquée de la surface du fût de la colonne dont le bordure externe circulaire est taillée suivant le procédé appelé *anathyrosis*. Ce procédé technique consiste à niveler soigneusement une bande tout autour du fût, en extrayant une couche à l'intérieur du fût. Dès lors, le centre du fût de la colonne peut s'emboutir au moyen d'une tige dans le centre exact d'un autre fût, ce qui permet de maintenir fermement les deux pièces ensemble. Ce dernier procédé est appelé *empolion*. Or la Terre d'Anaximandre est immobile au centre de tout, équidistante entre les choses. De plus, d'après le Pseudo-Plutarque, dans les premières phases de la cosmogonie d'Anaximandre, une sphère de flammes enveloppe la terre «comme une écorce autour d'un arbre». La ressemblance entre la bande *anathyrosis* sur le fût et les roues de feu du soleil, de la lune et des étoiles est frappante (voir figures 3.23-3.25, p. 154-156).

Le lecteur n'apprendra rien de nouveau dans *Anaximander and the Architects* sur le fameux *apeiron*. Il faut comprendre que cette question de l'*archè* est finalement secondaire dans la démarche d'Anaximandre, le plus important étant la géométrisation de

la cosmogonie. À cet égard, Hahn considère Anaximandre comme une espèce d'«architectural historian» (p. 179). De plus, comme je l'ai dit au début, il faut toujours se rappeler que la question de l'*archè* est une question aristotélicienne et non anaximandrienne.

Mais qui est Anaximandre? Qu'a-t-il réalisé au juste? Est-il un philosophe<sup>2</sup>, certains ayant émis des doutes à ce sujet<sup>3</sup>? Un scientifique? Un philosophe-scientifique? Hahn aborde ces questions dans le premier chapitre (intitulé : *Anaximander and the Origins of Greek Philosophy : The Problem and the Three Tiers Explanation*). Ce chapitre ainsi que le dernier (le chapitre 5) sont les moins satisfaisants et les plus frustrants du livre. Les idées développées dans ces pages importantes auraient mérité plus de réflexion. Je vais tenter ici de les présenter le plus clairement qu'il m'est possible.

Hahn passe en revue et critique les explications proposées jusqu'à lui touchant la naissance de la science et de la philosophie grecque, principalement celles proposées par le spécialiste britannique, Geoffrey Lloyd. D'après Hahn (p. 22), à un moment donné Lloyd<sup>4</sup> expliquait ainsi l'origine de la science et de la philosophie grecque : « (1) *Rigorous Proof*, and thus rigorous demonstration; and (2) *Self-Conscious Methodologies and Second-Order Questioning*.» Malheureusement, cette explication de Lloyd se trouve à exclure les Milésiens comme philosophes et scientifiques puisque, à strictement parler, on ne trouve aucune trace explicite de (1) avant Parménide, et aucune trace de (2) avant Xénophane et Héraclite. En fait, Lloyd fait appel à des critères que seuls Platon et Aristote élaboreront de manière systématique. C'est ce qu'entend Hahn par «*first-tier account*» de l'origine de la philosophie et de la science. Hahn montre ensuite que Lloyd a subséquemment nuancé sa position. D'autres types d'explications ont été proposées par d'autres chercheurs (Conford, Vernant, Burkert, etc.) qui appartiennent, toujours selon Hahn, au «*second-tier account*». Ce second type d'explication cherche à rendre compte en somme du passage «du mythe à la raison», et Anaximandre se trouve dès lors réhabilité comme philosophe. En fait, bon nombre de chercheurs ont compris que c'était une erreur de comprendre les Milésiens à partir de Platon et d'Aristote qui font de la métaphysique et de l'épistémologie des constituants essentiels de la philosophie. C'est pourquoi, des deux questions (p. 15) que distinguent l'auteur :

- (A) What are the defining characteristics of Greek philosophy in terms of which we can distinguish it from earlier prephilosophical thought?
- (B) What explain the rise of this particular type of thinking in Greece?

la vaste majorité des chercheurs aujourd'hui rejettent la première et préfèrent répondre à la seconde. Même Lloyd est passé dans le second camp, le «second-tier account». D'après Hahn, Lloyd est le concepteur de la «Conventional View» sur la question, qui fait appel, en gros, à cinq facteurs, dont le cinquième est déterminant selon Lloyd (p. 23),

---

<sup>2</sup> Le mot «philosophe/-phie» fut inventé, d'après tradition (voir Diogène Laërce, *Vies et doctrines des philosophes illustres*, Prologue 12; voir aussi livre VIII, 8), par Pythagore qui eut, soit dit en passant, Anaximandre pour maître(?).

<sup>3</sup> C'est par exemple ce que soutiennent par exemple Richard D. MaKiraan (dans «Heraclitus : The First Philosopher?» in Anthony Preus éd., *Essays in Ancient Greek Philosophy VI : Before Plato*), et Jaap Mansfeld (dans «Myth and Science : a question of origins», *Hypatia*, 1985, p. 45-65.)

<sup>4</sup> Dans *Origines et développement de la science grecque. Magie, raison et expérience* (Flammarion, 1990), trad. frse de *Magic, Reason and Experience*, 1970.

c'est-à-dire que le dernier facteur constitue la *condition suffisante* qui aurait permis la naissance de la rationalité scientifique et philosophique.

1. Disposé de loisirs.
2. Prise de conscience de la relativité des croyances.
3. Disposer de textes écrits.
4. Maîtrise de la technologique.
5. Naissance de la *polis*.

Lloyd a rapidement convenu que les quatre premiers facteurs n'étaient pas déterminants quant à l'origine de la philosophie et de la science puisqu'ils sont également présents dans les grandes civilisations du Proche-Orient, et pourtant la philosophie et la science n'ont pas vu le jour là-bas. Pourquoi donc en Grèce? – C'est à cause de *la naissance de la cité-État*, chantent à l'unisson Lloyd et les hellénistes français : les Louis Gernet, Jean-Pierre Vernant et Marcel Détiéne (p. 23). Les cinq facteurs mentionnés constituent la «Conventional View» sur la question. Or, Hahn note que Lloyd a finalement pris ses distances par rapport à la Conventional View. Dans les derniers ouvrages de Lloyd<sup>5</sup>, ce dernier en effet n'affirme plus catégoriquement que la naissance de la *polis* est le facteur causal déterminant de l'avènement de la rationalité. Plus réservé, Lloyd parle maintenant simplement de *corrélation*. Qui, en effet, peut encore soutenir sérieusement qu'Anaximandre et Thalès ont développé des attitudes rationnelles sachant que la cité où ils vivaient était dirigée par la tyrannie de Thrasybule (fin du VIIe siècle)? (cf. p. 27)

Le problème resta entier jusqu'à ce qu'arrive l'auteur qui défend sa thèse passée inaperçue jusqu'à présent. L'explication de l'origine de la science et de la philosophie faisant appel à la technologie architecturale de l'époque archaïque est la «*third-tier account*». Pour ma part, j'avoue ne pas comprendre la nécessité de parler ici d'une explication de «troisième niveau»; et, au fond, je ne comprends pas la logique qui préside à ce vocabulaire d'«n-tier account». Qui plus est, quand l'auteur déclare (p. 42) «that although technology (i.e., *technè*) was not a *sufficient condition* to account for the innovations of Thales (and Anaximander), it nevertheless played a significant and vastly underestimated role in stimulating those efforts.» (p. 42, je souligne), je reste déconcerté, car *on aurait pensé que la technologie architecturale est précisément la condition suffisante* qui a suscité la pensée rationnelle chez Anaximandre (et a fortiori chez Thalès). Mais il y a plus. Il faut croire en effet qu'une explication est possible de la raison qui a permis la construction des temples et, donc, a fortiori de l'origine de la philosophie et de la science. En somme, il y a des motifs sociopolitiques qui expliqueraient la construction de temples monumentaux, lesquelles constructions sont à l'origine de la philosophie et de la science. Pourquoi l'auteur ne qualifie-t-il pas cette explication de nature sociopolitique de «*fourth-tier account*»? Cela reste un mystère. Peu importe, au fond. Venons-en donc à l'explication ultime de l'origine de la philosophie et de la science que l'auteur réserve pour le dernier chapitre intitulé: *Technology as Politics: The Origins of Greek Philosophy in Its Sociopolitical Context*.

Étonnamment, mise à part l'Introduction, c'est la chapitre le plus court de l'ouvrage (il fait 21 pages). C'est bien peu pour un sujet aussi central.

---

<sup>5</sup> *Adversaries and Authorities*, 1996.

En gros, la thèse de l'auteur est que la construction des temples monumentaux fut un moyen mis en place par l'aristocratie pour raffermir son pouvoir politique qui lui échappait. Hahn a raison de dire que l'éthique aristocratique est celle que chante Homère, laquelle trouve son écho dans les croyances religieuses qui veut que l'homme est misérable en comparaison de l'Immortalité des dieux (cf. p. 238). Comme le dit Ulysse dans le chant XXVIII (13-135) de l'*Odyssée* : «*Sur terre, l'homme est le plus misérable de tous les animaux qui marchent et respirent : tant que les Immortels lui donnent le bonheur et lui gardent sa force, il pense que jamais aucun mal ne peut l'atteindre; mais quand, des Bienheureux, il a sa part de maux, ce n'est qu'à contre-cœur qu'il supporte la vie.*» Or les temples d'Héra, d'Artémis et d'Apollon, veulent rappeler aux mortels «...*the impoverishment of mortal wisdom in comparison with the divine... The ethos that drove the patrons of monumental temples in archaic Ionia was the pessimism of reason, the view that nature's deep secrets cannot be discovered by minds of mortals, and through the sacred sanctuaries the inscrutable wisdom of the god is celebrated.*» (ibid.). Or, tout comme la réforme hoplite initiée par l'aristocratie, c'est finalement retournée contre elle, la construction des temples monumentaux eut l'effet contraire à celui recherché, c'est-à-dire que la construction de ces édifices suscita l'*optimisme en la raison*. En effet, les architectes chargés de ces projets ouvrirent un domaine inédit d'*enquête sur la nature* «and promoted an optimism of reason that Anaximander pursued by producing a rational vision of knowledge that, in turn, progressively challenged and partially undermined the view sung in epic.» (p. 239).

Il y a ici des pistes de recherches inédites et prometteuses. L'auteur aurait dû consacrer les trois-quarts de l'ouvrage à la dimension sociopolitique de la naissance de la rationalité. Apparemment, l'auteur a pensé qu'à peine le dixième suffisait. En cela, il se trompait. Espérons que l'auteur aura le courage de poursuivre sa réflexion dans cette direction.

Jean Laberge

Celle qu'on a mise sur un pied d'astral...

-- Ça c'est haut!

Le philosophe écrivit alors *La République*.

-- Verbe « écrire »?

Dans l'Allégorie de la Caverne, on voit quoi penser.

-- Pourquoi quoi?

Il faudra qu'on nous fasse la preuve que nous sommes dans l'herreure.

-- Avons-nous vraiment besoin d'une preuve pour ça?

Il n'arrive pas à expliquer de façon soutenue son explication.

-- Et je me l'explique mal.

Ils ne le considèrent plus en tant qu'individu.

-- Quel manque de considération!

La philosophie d'Épicure est simpliste.

-- Que serait une philosophie compliquée? Inquiétant...

Sigmund Freud, au cours de ça vie...

-- Sans commentaire.

À l'opposé, Sartre déploie que...

-- Pouvait bien avoir l'air déprimé.

Le monde actuel nous inculque aussi des idéals.

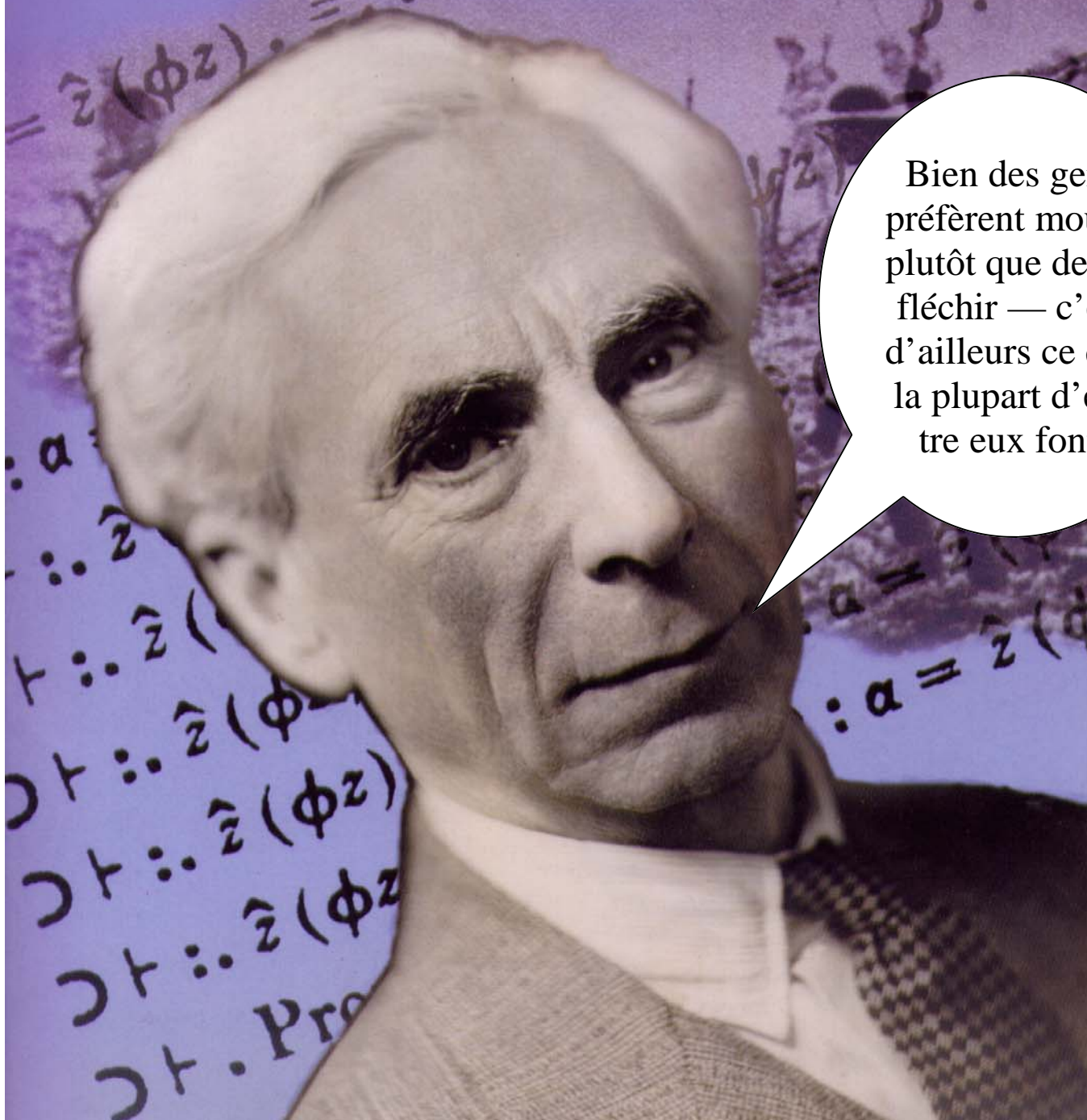
-- Sublime inculture, quand tu nous tiens!

## Matière à penser ...

What is Mind, Sir?  
- No matter, dear fellow.  
And what is Matter, Sir?  
- Oh, never Mind.



# Bertrand Russell



Bien des gens préfèrent mourir plutôt que de réfléchir — c'est d'ailleurs ce que la plupart d'entre eux font.